

Sus au dioxyde d'azote !

Du 21 juin au 20 juillet 2017, Madinainair réalise des mesures du dioxyde d'azote (gaz indicateur de la pollution automobile) à Sainte-Anne et au Marin. Ces mesures ont pour objectif de spatialiser la pollution automobile des 2 communes mais également de visualiser l'impact éventuel de l'affluence des vacanciers dans ces lieux touristiques. Cette étude permettra de comparer les résultats aux normes environnementales en vigueur et ainsi d'évaluer un risque de dépassement. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du troisième trimestre 2017 sur le site www.madinainair.fr.



www.tramil.net

L'université des Antilles et le Programme de recherche appliquée à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe (Tramil) annoncent la sortie d'une nouvelle version de leur site internet. **Objectif : faciliter les recherches sur les usages des plantes médicinales pour le grand public, les professionnels de santé et les scientifiques.** Entièrement trilingue (français, anglais, espagnol), le site tramil.net propose de nouvelles fonctionnalités de recherche (par problème de santé, par plante...) ainsi que des informations complètes en accès libre : posologies et recommandations, toxicité, avertissements, informations scientifiques, galeries photos, herbiers, scans, coupes microscopiques...

Drépanocytose : un patient guéri !

C'est une première mondiale ! Un adolescent soigné à l'hôpital Necker et à l'institut Imagine a été guéri grâce à la thérapie génique. Atteint d'une forme sévère de drépanocytose, le jeune patient a bénéficié d'un essai clinique. La première phase a consisté à prélever des cellules souches de sa moelle osseuse. Puis un vecteur viral porteur d'un gène thérapeutique a été introduit dans ces cellules afin de les "corriger". Une fois "corrigées", les cellules ont été réinjectées au patient. 9 mois après avoir reçu cette greffe, il produisait déjà environ 51,5 % d'hémoglobine normale. Aujourd'hui, après 2 ans de recul, le patient est en rémission. "Ce patient, aujourd'hui âgé de 15 ans, va très bien. Il n'a plus aucun signe de la maladie", se réjouit la professeure Marina Cavazzana. "La prochaine étape est d'élargir ce traitement à d'autres patients. Et nous allons essayer aussi de l'étendre à d'autres maladies, comme le HIV ou des pathologies osseuses, voire d'autres maladies génétiques."



© THINKSTOCK

Médicaments : signalez les effets indésirables

Pour renforcer la vigilance en matière de sécurité sanitaire, le ministère des Affaires sociales et de la Santé, vient de lancer le portail **signalement-sante.gouv.fr**. Patients, usagers du système de santé ou professionnels de santé peuvent désormais signaler tout événement non souhaité ou tout effet inhabituel et susceptible d'être lié à un pro-

duit médical (médicament, dispositif médical, produit sanguin...), un produit de la vie courante (complément alimentaire, produit cosmétique, produit d'entretien...), ou un acte de soin (y compris infections associées aux soins) réalisé par un professionnel de santé à l'hôpital, en ville ou dans une structure médico-sociale.